

«J'espère rester ici pour toujours»

INTÉGRATION ► Démarche unique en Suisse, la Coop engage des collaborateurs en situation de handicap pour son front de vente. Portrait avec Julie Delez de Bramois qui s'occupe du rayon chocolats et cafés dans le supermarché séduinois.



Julie Delez adore son travail: «Je range les rayons, je remplis quand il n'y a plus de café et de chocolats.» MAMIN

NADIA ESPOSITO

Elle aime la «Star Academy», écoute Patrick Bruel et pratique la natation pour garder la forme. Julie Delez, 19 ans, est comme toutes les filles de son âge. A peu de choses près qu'elle souffre d'une légère trisomie depuis sa naissance. Après avoir passé sa jeunesse dans différents établissements spécialisés, elle travaille aujourd'hui à la Coop City de Sion, où elle s'occupe du rayon chocolats et cafés. Un modèle de réussite du projet d'intégration mené conjointement par Coop, la FOVAHM et l'association Passerelles (lire l'encadré).

Pas mettre les mains dans les poches

Julie a commencé dans le centre séduinois le 1er décembre dernier. Dans deux semaines, elle pourra décider de continuer ou de retourner dans les ateliers proposés par la FOVAHM. Cette nouvelle situation professionnelle n'est pas facile tous les jours pour la jeune demoiselle. «Des fois le soir on a mal au dos et mal partout. Mais ça va, je suis toujours en forme», raconte-t-elle d'un large sourire et d'une bonne humeur communicative. Il faut dire que ses journées sont bien remplies. «Je range les rayons, je remplace quand il manque des cafés ou des chocolats. Et des gens viennent me poser des questions pour trouver les choses.» En tant que nouvelle collaboratrice du centre Coop City, la Bramoisienne doit suivre à la lettre le règlement du magasin,



«Quand je porte le badge, je me sens comme tout le monde»

JULIE DELEZ

EMPLOYÉE À LA COOP

à la même enseigne que tout le reste du personnel. «Je dois pas mettre les mains dans les poches. Et pas aller trop souvent aux toilettes. Et puis faut être poli, toujours dire salut, bonjour!» Une obligation qui ne dérange pas la nouvelle employée modèle. «Elle n'est pas du tout timide et très souriante. Il n'y a donc aucun souci avec les clients», constate Johnny Bonvin, gérant du magasin de Sion. «C'est une très bonne recrue, je suis très fier d'elle, comme de toute l'équipe d'ailleurs.» Une reconnaissance de la direction très importante et qui permet à ce projet d'intégration de fonctionner. «Chez nous, tous les collaborateurs sont parties prenantes pour stimuler et donner confiance à ces personnes un peu différentes. Elles évoluent ainsi dans un environnement normalisant.»

La force du badge

Tout comme les autres employés, Julie doit porter le badge où est inscrit son nom ainsi qu'une tenue aux couleurs du magasin. Un signe très fort perçu comme une rare normalisation. «Ça m'a fait bizarre au

début. Mais quand je suis avec, je me sens comme tout le monde», souligne la jeune demoiselle, émue. Si Julie et les autres handicapés travaillent au même rythme que leurs collègues pour les vacances et les congés, ils bénéficient d'un horaire quotidien légèrement plus souple. «Je commence à 7 h 30. A 9 h et 11 h j'ai une pause de vingt minutes. Et à 13 heures je dîne. Et après plus de pause jusqu'à la fin, à 4 h. On bosse plus l'après-midi mais ça motive. Et des fois je ne vois pas le temps passer, je regarde la montre et c'est déjà l'heure.» Mais ce que Julie préfère dans ce nouveau travail, c'est le contact avec la clientèle et les visites de la famille. «Des fois il y a mes parents, mes cousins, mes tantes qui viennent me voir. Si je réussis le stage, je ferai la fête avec eux, car j'espère rester ici pour toujours.» Avant cela, une autre petite fête se profile pour la jolie blondinette. «Demain c'est mon anniversaire. Toute ma famille et mes amis seront là», se réjouit-elle en regardant la montre... Eh oui la pause est déjà terminée, il s'agit de se remettre à la tâche, comme une employée modèle.

Le Valais précurseur

Depuis le 1er octobre, Coop et la FOVAHM travaillent à l'intégration progressive de huit personnes en situation de handicap dans le magasin Coop City de Sion.

Aujourd'hui, sept d'entre elles font partie de la cinquantaine de collaborateurs que compte la partie alimentation. Elles sont toutes encadrées par un maître socio-professionnel. Une huitième les rejoindra début 2007. Cette forme d'intégration, qui a déjà été menée dans le magasin Coop à Collombey, est «unique en Suisse. Les handicapés exercent un travail les mettant en contact direct avec les clients. Ils œuvrent dans le magasin et pas uniquement dans ses dépôts. C'est dans ce sens que ce projet est vraiment nouveau», explique Jean-Marc Dupont, directeur de la FOVAHM.

Cette intégration professionnelle se fait par étape. La personne en situation de handicap fait tout d'abord un stage d'un mois. A la fin de celui-ci, un bilan est établi avec le collaborateur, ses parents, le maître socio-professionnel et la direction de la Coop. La personne peut alors décider si elle veut continuer ou retourner dans un atelier de la FOVAHM. Cette action est soutenue par l'association Passerelles qui œuvre pour l'intégration des personnes en difficulté.

En vacances avec «Médor» ou «Minou»

TOURISME ► Quelles sont les formalités douanières et vétérinaires pour emmener vos animaux de compagnie? Les étudiants de l'Ecole du tourisme de Sierre ont mené l'enquête.



Pas toujours facile d'emmener ses compagnons avec soi. LDD

CHARLY-G. ARBELLAY

Les élèves de la classe de préparation au brevet fédéral d'assistant en tourisme de l'Ecole suisse de tourisme de Sierre ont planché sur une étude relative à «l'accueil des animaux dans les milieux touristiques suisses». Pourquoi ce thème? «Nous avons constaté qu'il règne un certain flou dans le domaine de l'accueil des animaux de compagnie en général», a souligné hier Serge Charrière, professeur chargé de cours. «De plus, le peu d'informations disponibles ne traite que des traditionnels chiens et chats tout en omettant les nouveaux animaux de compagnie (NAC), petits mammifères, cobayes, hamsters, etc. Notre étude a eu pour but de montrer la difficulté que rencontre un touriste lorsqu'il veut passer ses vacances en Suisse», a-t-il ajouté.

Un marché à conquérir. Chaque élève a développé un thème propre. L'enquête a été effectuée par un sondage aux aéroports de Zurich et Genève ainsi qu'à la gare de Lausanne et dans la station de Bellwald (VS). Trois cents personnes y ont répondu: 75 (25%) sont propriétaires d'animaux de compagnie, dont 52 touristes (17,4%) et 23 Suisses (7,6%). Par ailleurs, 16% de ces 52 touristes voyagent en Suisse avec leurs animaux de compagnie. «Il y a un véritable marché à conquérir pour tous les partenaires touristiques suisses», a commenté Tanja Schäfer Allèche. «Malheureusement les démarches pour entrer en Suisse accompagné de son toutou ou de son minou ne sont pas clairement décrites.» C'est que la Confédération est plutôt craintive. Elle souligne dans une notice que «l'importation d'animaux de compagnie en provenance de pays tiers par le biais du trafic touristique constitue un risque accru de propagation des épizooties.» Pour Marie-Thérèse Huguet qui a étudié le dossier: «Ce que l'on craint avant tout c'est la rage. Il faut alors s'informer à temps, au moins deux mois avant, auprès des autorités vétérinaires, consulaires ou douanières du pays de destination sur les conditions d'entrée.» Par ailleurs, le moyen de transports peut être une difficulté supplémentaire compte tenu de la promiscuité d'autres animaux dans les avions, trains, bus, etc. «En Suisse il existe la carte journalière ou l'abonnement général pour chiens pour tout voyageur muni également de ce document», a commenté Aline Boschung. «La majorité des vacanciers optent pour leur voiture personnelle. A noter que les serpents, les araignées et autres animaux exotiques ne peuvent être véhiculés dans les transports publics suisses.»

Aucun guide. Quant à l'hébergement de ces animaux, Ghislain Lancement a relevé que les chiens d'attaque étaient refusés partout en Suisse: «Nous avons constaté que les clients et leur chien sont les bienvenus dans les hôtels 3, 4 et 5 étoiles, de même que dans les campings. Par contre, dans la parahôtellerie, un tiers des propriétaires y est favorable. Il n'existe aucun guide facilement accessible pour connaître les établissements «amis des animaux» mis à part un site répertorié aux Etats-Unis qui est logiquement incomplet.» D'où l'idée proposée par les étudiants de créer un label pour les établissements qui accueillent également les animaux.

UN LABEL «PATTE BLANCHE»

A la suite de cet état des lieux, il faut constater que chacun gère indépendamment la question de l'accueil des animaux de compagnie et que la situation n'est pas claire pour le touriste. «A nos yeux, un label serait une solution pour pallier ce déficit d'informations», note Sandra Boillat qui poursuit: «Tout comme le label «Familles bienvenues», nous suggérons un label qui indiquerait tout de suite au touriste qu'il peut emmener ou non son animal de compagnie. Nous avons eu l'idée de créer le label «Patte blanche» pour deux raisons: la première parce que l'image de la patte fait penser à la plupart des animaux de compagnie bien connus. Ensuite, nous avons pensé à la locution verbale «Montrer patte blanche» qui signifie «présenter les garanties, les autorisations ou les qualités.» CA